

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Wimpy, 13 juillet 1866](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Wimpy, 13 juillet 1866

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[13 juillet 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Wimpy, A.](#)

Lieu de destinationParis

### Description

RésuméGodin confirme à Wimpy son ordre d'achat de 50 000 F de rente italienne 5 %.

NotesSur le folio 392r sont copiées la lettre de Godin à Béchet et Dethomas du 9 juillet 1866 et la lettre de Godin à A. Wimpy du 13 juillet 1866.

### Mots-clés

[Finances personnelles](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (392r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 9 juillet 1866

Messieurs Dubut et de Thomas

Je vous prie de vouloir bien  
toucher à votre caisse la somme de  
cent mille francs sur votre compte  
dont je lui donne bordereau. Il entendra  
en conséquence avec vous en ce qui  
est conditionnel il se peut qu'il ne  
puisse l'acquiescer sans qu'il y ait  
à cet égard un cas de paiement  
vulgaire agréé Messieurs mes  
amis et vous

Edouard

Guise le 13 juillet 1866

Messieurs de Wigny

Je vous prie de vouloir bien  
mon ordre de payer de cent mille francs  
de rente 5% et de payer de suite  
à 5% francs  
vulgaire agréé Messieurs mes amis

Edouard